

Référence : BIM-FP 25-010

Destinataires :

Responsables de l'évaluation ou de GeXamine
Responsables de BIM-FP dans les organismes scolaires
Conseillers pédagogiques
Personnel enseignant du programme Assistance à la personne en résidence privée pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes

Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées.

Objet : Épreuve retirée temporairement – AEP 4257 Assistance à la personne en résidence privée pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes, 257-061, compétence 6, Limites d'intervention pour l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne, version A

Portrait de la situation

Nous avons dû retirer temporairement l'épreuve mentionnée ci-dessus.

Nous vous recommandons fortement d'éviter d'utiliser cette épreuve pendant les quatre prochains mois. Une notice sera affichée dans GeXamine pour rappeler que cette épreuve est retirée.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Nous regrettons les inconvénients que ce retrait pourrait vous causer. Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons nos meilleures salutations.

L'équipe BIM-FP

bim@grics.ca